



LOCATION D'UNE VOITURE ENDOMMAGEE

Par JLP

Bonjour,

J'ai loué auprès d'ADA - via l'app donc sans contact avec une agence - un véhicule endommagé. J'avais remarqué que le côté de la voiture était enfoncé et que le pneu arrière avait perdu sa jante. J'ai signalé le tout lors de l'Etat des lieux. Le lendemain, un ami m'a fait remarqué que le pneu arrière était en fait une roue de secours. Ce qui me semble dangereux et donc assez surprenant que ADA loue un véhicule avec une roue de secours.

Ma question est la suivante : puis-je me retourner contre l'agence et exiger un remboursement de la location ? Et si oui, et qu'ils refusent, qu'elle est ma marge de manoeuvre pour les contraindre ?

Merci d'avance pour vos lumières !
:)

Par janus2

Bonjour,
Qu'entendez-vous par "roue de secours" ? Une galette ou une roue normale ?

Par JLP

Merci pour votre retour. Ca m'avait tout l'air d'être une galette. Pneu sans jante, plus petit et d'une autre marque que les 3 autres.

Par JLP

Up. Je ne serais pas contre un conseil. :)

Par sophie75

Avez-vous contacté ADA par email ?

Par JLP

Bonjour,

Oui, par email. Cela n'a pas l'air de les déranger plus que ça. Ils s'excusent à demi-mot et me proposent un bon de réduction de 20 euros pour une prochaine location, en présumant donc que j'ai envie de continuer à être client chez eux...leur réponse n'est pas satisfaisante.